

## REORGANISATION DES TRANSPORTS SUR LA COMMUNE DE LUDRES :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de réorganiser les transports sur la Commune de LUDRES. Il convient, notamment, d'améliorer la coordination du rail et de la route. Afin de mener à bien cette tâche, il serait judicieux de faire procéder à une enquête auprès de la population, ainsi que des utilisateurs de la Zone Industrielle. Il précise que cette enquête serait menée en collaboration avec la CGFTE.

Compte-tenu du planning de la SNCF devant intervenir fin juin, il est impératif de déclencher cette enquête début mai afin de pouvoir traiter les informations recueillies avant fin juin. Les questionnaires seront distribués par les P.T.T. et seront collectés par de jeunes adolescents quelques jours après leur distribution.

L'Assemblée Municipale donne son accord pour cette opération et précise que la rémunération des enquêteurs se fera sur la base de 1 F par questionnaire rendu.